

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE GARGAS (M57) (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21840047100015

POSTE COMPTABLE : SGC DE PERTUIS

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE GARGAS (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le 01/04/2025

ID : 084-218400471-20250325-DELIB2025032522-DE

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	26
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	28
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	42
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	44
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	47
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	52

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	55
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	59
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	61
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

COMMUNE DE GARGAS (M57) - COMMUNE DE GARGAS - BP - 2025

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	62
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	63
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	64
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	65
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	69
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	70
B9 - Etat du personnel	72
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	75
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	77
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	78
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	79
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	80
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	81
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	82

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vole du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES			I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			A

Informations statistiques		
		Valeurs
Population totale		3074

Informations fiscales (N-2)		
		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0

Informations financières – ratios		
		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	962.36
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1074.05
3	Dépenses d'équipement brut / population	1393.56
4	Encours de dette / population (2) (3)	289.29
5	DGF / population	148.99
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	55.1 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	93.3892 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	129.75 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	26.9341 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	10.4 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
I	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	4 627 841,83	4 089 155,23	2 560 491,34 A1	2 021 804,74
Investissement	1 912 034,90	782 651,90 (3)	875 096,97 A2	-254 286,03
Fonctionnement	2 715 806,93	3 306 503,33 (4)	1 685 394,37 A3	2 276 090,77

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses		Recettes		Solde (B)
I + II	1 123 436,04	III + IV	0,00 B1	-1 123 436,04
I	1 123 436,04	III	0,00 B2	-1 123 436,04
II	0,00	IV	0,00 B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	898 368,70
Investissement	A2 + B2	-1 377 722,07
Fonctionnement	A3 + B3	2 276 090,77

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficit, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 123 436,04
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
101	Opération d'équipement n° 101	68 474,00
110	Opération d'équipement n° 110	10 955,88
164	Opération d'équipement n° 164	37 828,80
173	Opération d'équipement n° 173	31 880,61
176	Opération d'équipement n° 176	139 583,29
180	Opération d'équipement n° 180	3 141,06
183	Opération d'équipement n° 183	7 224,00
41	Opération d'équipement n° 41	236 862,80
56	Opération d'équipement n° 56	38 412,32
90	Opération d'équipement n° 90	10 264,71
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	38 439,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	500 369,57
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS					A
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES		RECETTES	
		4 422 277,93		5 800 000,00	
		+		+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 123 436,04			0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)		(si solde positif)	
		254 286,03			0,00
		=		=	
Total de la section d'investissement (2)		5 800 000,00			5 800 000,00
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES		RECETTES	
		4 200 000,00		3 301 631,30	
		+		+	
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00			0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)		(si excédent)	
		0,00			898 368,70
		=		=	
Total de la section de fonctionnement (3)		4 200 000,00			4 200 000,00
TOTAL DU BUDGET (4)		10 000 000,00			10 000 000,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandataées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandataées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le 01/04/2025

ID : 084-218400471-20250325-DELIB2025032522-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	140 000,00	38 439,00	60 000,00	60 000,00	98 439,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 810 441,65	1 084 997,04	3 178 800,20	3 178 800,20	4 263 797,24
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 640 000,00	0,00	1 040 000,00	1 040 000,00	1 040 000,00
Total des dépenses d'équipement		4 595 441,65	1 123 436,04	4 283 800,20	4 283 800,20	5 407 236,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	125 445,64	0,00	125 076,56	125 076,56	125 076,56
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		125 445,64	0,00	125 076,56	125 076,56	125 076,56
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		4 720 887,29	1 123 436,04	4 408 876,76	4 408 876,76	5 532 312,80

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	423 204,54		13 401,17	13 401,17	13 401,17
Total des dépenses d'ordre d'investissement		423 204,54		13 401,17	13 401,17	13 401,17

TOTAL	5 144 091,83	1 123 436,04	4 422 277,93	4 422 277,93	5 545 713,97
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	254 286,03
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 800 000,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	557 395,49	0,00	1 202 618,26	1 202 618,26	1 202 618,26
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 300 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	381 122,54	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 238 518,03	0,00	2 902 618,26	2 902 618,26	2 902 618,26
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	218 880,46	0,00	218 398,23	218 398,23	218 398,23
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	1 377 722,07	1 377 722,07	1 377 722,07
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00	0,00	46 150,00	46 150,00	46 150,00
Total des recettes financières		223 880,46	0,00	1 642 270,30	1 642 270,30	1 642 270,30
45.41	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 462 398,49	0,00	4 544 888,56	4 544 888,56	4 544 888,56

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 019 300,00		1 236 710,27	1 236 710,27	1 236 710,27
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	20 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	423 204,54		13 401,17	13 401,17	13 401,17
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 462 504,54		1 255 111,44	1 255 111,44	1 255 111,44

TOTAL	4 924 903,03	0,00	5 800 000,00	5 800 000,00	5 800 000,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 800 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

1 241 710,27

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

COMMUNE DE GARGAS (M57) - COMMUNE DE GARGAS - BP - 2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	990 000,00	0,00	990 000,00	990 000,00	990 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 540 000,00	0,00	1 630 000,00	1 630 000,00	1 630 000,00
014	Atténuations de produits	55 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	223 200,00	0,00	243 000,00	243 000,00	243 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 808 200,00	0,00	2 928 000,00	2 928 000,00	2 928 000,00
66	Charges financières	25 500,00	0,00	23 289,73	23 289,73	23 289,73
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 840 700,00	0,00	2 958 289,73	2 958 289,73	2 958 289,73

023	Virement à la section d'investissement (4)	2 019 300,00		1 236 710,27	1 236 710,27	1 236 710,27
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	20 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 039 300,00		1 241 710,27	1 241 710,27	1 241 710,27

TOTAL	4 880 000,00	0,00	4 200 000,00	4 200 000,00	4 200 000,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 200 000,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	140 111,00	0,00	151 130,00	151 130,00	151 130,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	430 397,63	0,00	425 408,30	425 408,30	425 408,30
731	Fiscalité locale	1 737 908,00	0,00	1 764 000,00	1 764 000,00	1 764 000,00
74	Dotations et participations (3)	551 089,00	0,00	544 533,00	544 533,00	544 533,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	310 000,00	0,00	381 560,00	381 560,00	381 560,00
Total des recettes de gestion courante		3 189 505,63	0,00	3 286 631,30	3 286 631,30	3 286 631,30
76	Produits financiers	100,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
77	Produits spécifiques (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 194 605,63	0,00	3 301 631,30	3 301 631,30	3 301 631,30

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	3 194 605,63	0,00	3 301 631,30	3 301 631,30	3 301 631,30
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	898 368,70
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 200 000,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 241 710,27
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	125 076,56	0,00	125 076,56
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	3 508 427,67		3 508 427,67
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	98 439,00	0,00	98 439,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	5 000,00	0,00	5 000,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	755 369,57	13 401,17	768 770,74
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 040 000,00	0,00	1 040 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	5 532 312,80	13 401,17	5 545 713,97

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	254 286,03
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 800 000,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	990 000,00		990 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 630 000,00		1 630 000,00
014 Atténuations de produits	65 000,00		65 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	243 000,00	0,00	243 000,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	23 289,73	0,00	23 289,73
67 Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	2 000,00	5 000,00	7 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		1 236 710,27	1 236 710,27
Dépenses de fonctionnement – Total	2 958 289,73	1 241 710,27	4 200 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 200 000,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

COMMUNE DE GARGAS (M57) - COMMUNE DE GARGAS - BP - 2025

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	218 398,23	0,00	218 398,23
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 202 618,26	0,00	1 202 618,26
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 700 000,00	0,00	1 700 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	3 401,17	3 401,17
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	10 000,00	10 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		5 000,00	5 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		1 236 710,27	1 236 710,27
024 Produits des cessions d'immobilisations	46 150,00		46 150,00
Recettes d'investissement – Total	3 167 166,49	1 255 111,44	4 422 277,93

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 377 722,07
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 800 000,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	20 000,00		20 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	151 130,00		151 130,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	425 408,30		425 408,30
731 Fiscalité locale	1 764 000,00		1 764 000,00
74 Dotations et participations (8)	544 533,00		544 533,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	381 560,00	0,00	381 560,00
76 Produits financiers	10 000,00	0,00	10 000,00
77 Produits spécifiques (8)	5 000,00	0,00	5 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	3 301 631,30	0,00	3 301 631,30

COMMUNE DE GARGAS (M57) - COMMUNE DE GARGAS - BP - 2025

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			898 368,70
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			4 200 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES									
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
TOTAL	5 144 091,83	1 123 436,04	0,00	4 422 277,93	4 422 277,93	0,00	4 422 277,93	5 545 713,97	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	140 000,00	38 439,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	98 439,00	
204 Subventions d'équipement versées (9)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
21 Immobilisations corporelles	591 122,54	500 369,57	0,00	255 000,00	255 000,00	0,00	255 000,00	755 369,57	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 640 000,00	0,00	0,00	1 040 000,00	1 040 000,00	0,00	1 040 000,00	1 040 000,00	
Total des opérations d'équipement (3)	2 219 319,11	584 627,47	0,00	2 923 800,20	2 923 800,20	0,00	2 923 800,20	3 508 427,67	
Total des dépenses d'équipement	4 595 441,65	1 123 436,04	0,00	4 283 800,20	4 283 800,20	0,00	4 283 800,20	5 407 236,24	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	125 445,64	0,00		125 076,56	125 076,56		125 076,56	125 076,56	
18 Cpte de liaison : affectation (BA, région)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00						
Total des dépenses financières	125 445,64	0,00	0,00	125 076,56	125 076,56	0,00	125 076,56	125 076,56	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des dépenses réelles	4 720 887,29	1 123 436,04	0,00	4 408 876,76	4 408 876,76	0,00	4 408 876,76	5 532 312,80	
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
041 Opérations patrimoniales (7)	423 204,54			13 401,17	13 401,17		13 401,17	13 401,17	
Total des dépenses d'ordre	423 204,54			13 401,17	13 401,17		13 401,17	13 401,17	

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	254 286,03
--	------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								
5 800 000,00								

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

RECETTES					
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
I					
TOTAL	4 924 903,03	0,00	4 422 277,93	4 422 277,93	4 422 277,93
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	557 395,49	0,00	1 202 618,26	1 202 618,26	1 202 618,26
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 300 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	381 122,54	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	2 238 518,03	0,00	2 902 618,26	2 902 618,26	2 902 618,26
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	218 880,46	0,00	218 398,23	218 398,23	218 398,23
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00	0,00	46 150,00	46 150,00	46 150,00
Total des recettes financières	223 880,46	0,00	264 548,23	264 548,23	264 548,23
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
II					
Total des recettes réelles	2 462 398,49	0,00	3 167 166,49	3 167 166,49	3 167 166,49
021 Virement de la section de fonctionnement	2 019 300,00		1 236 710,27	1 236 710,27	1 236 710,27
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	20 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
041 Opérations patrimoniales (6)	423 204,54		13 401,17	13 401,17	13 401,17
Total des recettes d'ordre	2 462 504,54		1 255 111,44	1 255 111,44	1 255 111,44

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	1 377 722,07
---------------------------------------	---------------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	
Total des recettes d'investissement cumulées					5 800 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	5 144 091,83	1 123 436,04	0,00	4 422 277,93	4 422 277,93	0,00	4 422 277,93	III = I + II
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	140 000,00	38 439,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	98 439,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	30 000,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	64 191,00
203	Frais d'études, recherche, développement	100 000,00	4 248,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	24 248,00
2051	Concessions, droits similaires	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2041512	Subv. Gpt : Bâtiments, installations	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles	591 122,54	0,00	255 000,00	255 000,00	0,00	255 000,00	755 369,57
2111	Terrains nus	381 122,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	100 000,00	150 416,57	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	300 416,57
2131	Bâtiments publics	0,00	225 000,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	240 000,00
2132	Bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	50 000,00	10 008,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	40 008,00
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	30 000,00	114 945,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 945,00
21621	Biens sous-jacents	10 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 640 000,00	0,00	1 040 000,00	1 040 000,00	0,00	1 040 000,00	1 040 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 640 000,00	0,00	1 040 000,00	1 040 000,00	0,00	1 040 000,00	1 040 000,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des opérations d'équipement (4)	2 219 319,11	584 627,47	0,00	2 923 800,20	2 923 800,20	0,00	2 923 800,20	3 508 427,67
Total des dépenses d'équipement	4 595 441,65	1 123 436,04	0,00	4 283 800,20	4 283 800,20	0,00	4 283 800,20	5 407 236,24
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	125 445,64	0,00		125 076,56	125 076,56		125 076,56	125 076,56
1641 Emprunts en euros	67 000,00	0,00		68 774,81	68 774,81		68 774,81	68 774,81
165 Dépôts et cautionnements reçus	58 445,64	0,00		56 301,75	56 301,75		56 301,75	56 301,75
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261 Titres de participation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	125 445,64	0,00	0,00	125 076,56	125 076,56	0,00	125 076,56	125 076,56
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	4 720 887,29	1 123 436,04	0,00	4 408 876,76	4 408 876,76	0,00	4 408 876,76	5 532 312,80
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192 Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	423 204,54			13 401,17	13 401,17		13 401,17	13 401,17
2111 Terrains nus	391 344,54			10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
2112 Terrains de voirie	22 078,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2115 Terrains bâtis	4 700,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
2131	Bâtiments publics	5 082,00	I			3 401,17 0,00		3 401,17 0,00	III = I + II 3 401,17 0,00
21538	Autres réseaux	0,00							
Total des dépenses d'ordre		423 204,54			13 401,17	13 401,17		13 401,17	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
101	ACHAT DE TERRAINS		126 792,91	68 474,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
110	TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC		37 107,34	10 955,88	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
130	AMENAGEMENT ATELIERS MUNICIPAUX		13 100,40	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
164	AMENAGEMENT MINES DE BRUOUX		16 615,18	37 828,80	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00
173	AMENAGEMENT ECOLES		1 431 305,24	31 880,61	65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00
176	BATIMENTS PRODUCTIFS DE REVENUS		249 843,97	139 583,29	152 000,00	152 000,00	0,00	152 000,00
180	TENNIS		2 209,80	3 141,06	77 000,00	77 000,00	0,00	77 000,00
183	AIRE DE JEUX ET DE LOISIRS		2 154,12	7 224,00	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00
185	BUDGET PARTICIPATIF		11 901,57	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00
186	CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS		5 868,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00
41	TRAVAUX BATIMENTS COMM.		548 934,11	236 862,80	1 235 000,00	1 235 000,00	0,00	1 235 000,00
56	ACQUISIT. MATERIEL/OUTILLAGE/MOBILIER		450 557,35	38 412,32	215 000,00	215 000,00	0,00	215 000,00
86	TRAVAUX CIMETIERE		29 198,40	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
90	TRAVAUX DE VOIRIE		1 196 254,66	10 264,71	496 800,20	496 800,20	0,00	496 800,20
TOTAL			4 121 843,05	584 627,47	2 923 800,20	2 923 800,20	0,00	2 923 800,20

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 101
LIBELLE : ACHAT DE TERRAINS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		126 792,91	a 68 474,00	50 000,00	b 50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	126 792,91	68 474,00	50 000,00	50 000,00
2111	Terrains nus	125 193,92	68 474,00	30 000,00	30 000,00
2112	Terrains de voirie	1 598,99	0,00	20 000,00	20 000,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-118 474,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 110
LIBELLE : TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		37 107,34	a 10 955,88	20 000,00	b 20 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	37 107,34	10 955,88	20 000,00	20 000,00
21538	Autres réseaux	37 107,34	10 955,88	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-30 955,88
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 130
LIBELLE : AMENAGEMENT ATELIERS MUNICIPAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		13 100,40	a	10 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 100,40	0,00	10 000,00	10 000,00
2131	Bâtiments publics	13 100,40	0,00	9 000,00	9 000,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-10 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 164
LIBELLE : AMENAGEMENT MINES DE BRUOUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		16 615,18	a 37 828,80	300 000,00	b 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 615,18	37 828,80	300 000,00	300 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	11 821,20	37 828,80	290 000,00	290 000,00
21538	Autres réseaux	4 793,98	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-337 828,80
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 173
LIBELLE : AMENAGEMENT ECOLES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 431 305,24	a 31 880,61	65 000,00	b 65 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 431 305,24	31 880,61	65 000,00	65 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	2 886,00	21 182,77	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	1 295 380,96	4 965,44	10 000,00	10 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	69 313,24	0,00	30 000,00	30 000,00
2183	Matériel informatique	33 732,20	5 732,40	10 000,00	10 000,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	13 820,23	0,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	16 172,61	0,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		284 938,87	c 0,00	408 445,00	d 408 445,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	284 938,87	0,00	408 445,00	408 445,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	191 608,87	0,00	328 435,00	328 435,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	93 330,00	0,00	80 010,00	80 010,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	311 564,39
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 176
LIBELLE : BATIMENTS PRODUCTIFS DE REVENUS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		249 843,97	a 139 583,29	152 000,00	b 152 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	249 843,97	139 583,29	152 000,00	152 000,00
2132	Bâtiments privés	249 843,97	137 995,92	150 000,00	150 000,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	1 587,37	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-291 583,29
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 180
LIBELLE : TENNIS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 209,80	a 3 141,06	77 000,00	b 77 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 209,80	3 141,06	77 000,00	77 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2131	Bâtiments publics	0,00	3 141,06	45 000,00	45 000,00
21538	Autres réseaux	2 209,80	0,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-80 141,06
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 183
LIBELLE : AIRE DE JEUX ET DE LOISIRS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 154,12	a 7 224,00	250 000,00	b 250 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 154,12	7 224,00	250 000,00	250 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	2 154,12	7 224,00	250 000,00	250 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		21 279,00	c 0,00	74 651,00	d 74 651,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	21 279,00	0,00	74 651,00	74 651,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	21 279,00	0,00	49 651,00	49 651,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-182 573,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 185
LIBELLE : BUDGET PARTICIPATIF
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		11 901,57	a 0,00	16 000,00	b 16 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 901,57	0,00	16 000,00	16 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	11 901,57	0,00	16 000,00	16 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-16 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 186
LIBELLE : CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		5 868,00	a 0,00	7 000,00	b 7 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 868,00	0,00	7 000,00	7 000,00
2158	Autres inst., matériel, outil, techniques	5 868,00	0,00	7 000,00	7 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-7 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 41
LIBELLE : TRAVAUX BATIMENTS COMM.
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		548 934,11	a 236 862,80	1 235 000,00	b 1 235 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	548 934,11	236 862,80	1 235 000,00	1 235 000,00
2131	Bâtiments publics	546 434,11	236 862,80	1 230 000,00	1 230 000,00
2138	Autres constructions	2 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil, techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		21 471,54	c 0,00	441 055,02	d 441 055,02
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	21 471,54	0,00	441 055,02	441 055,02
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	206 017,00	206 017,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	21 471,54	0,00	50 100,25	50 100,25
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	184 937,77	184 937,77
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 030 807,78
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 56
LIBELLE : ACQUISIT. MATERIEL/OUTILLAGE/MOBILIER
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		450 557,35	a 38 412,32	215 000,00	b 215 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	450 557,35	38 412,32	215 000,00	215 000,00
2157	Matériel et outillage technique	103 906,90	525,90	50 000,00	50 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	70 681,07	0,00	10 000,00	10 000,00
2182	Matériel de transport	41 948,82	28 500,00	40 000,00	40 000,00
2183	Matériel informatique	147 425,27	5 732,40	20 000,00	20 000,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	37 612,36	356,90	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	48 982,93	3 297,12	90 000,00	90 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-253 412,32
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 86
LIBELLE : TRAVAUX CIMETIERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		29 198,40	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	29 198,40	0,00	30 000,00	30 000,00
2131	Bâtiments publics	29 198,40	0,00	30 000,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-30 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 90
LIBELLE : TRAVAUX DE VOIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 196 254,66	a 10 264,71	496 800,20	b 496 800,20
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 196 254,66	10 264,71	496 800,20	496 800,20
2151	Réseaux de voirie	1 169 505,05	10 264,71	471 800,20	471 800,20
2152	Installations de voirie	24 889,13	0,00	20 000,00	20 000,00
2157	Matériel et outillage technique	1 860,48	0,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		57 941,76	c 0,00	29 342,24	d 29 342,24
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	57 941,76	0,00	29 342,24	29 342,24
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	9 550,00	0,00	9 550,00	9 550,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	48 391,76	0,00	19 792,24	19 792,24
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-477 722,67
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	4 924 903,03	0,00	4 422 277,93	4 422 277,93	4 422 277,93
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	557 395,49	0,00	1 202 618,26	1 202 618,26	1 202 618,26
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	217 361,00	0,00	397 361,00	397 361,00	397 361,00
1322 Subv. non transf. Régions	131 017,00	0,00	231 017,00	231 017,00	231 017,00
1323 Subv. non transf. Départements	59 115,00	0,00	239 400,00	239 400,00	239 400,00
1345 Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461 Dot. équip.territoires ruraux non transf	69 892,49	0,00	69 892,49	69 892,49	69 892,49
13462 Dotation de soutien à l'invest local	80 010,00	0,00	264 947,77	264 947,77	264 947,77
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	1 300 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
1641 Emprunts en euros	1 300 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	381 122,54	0,00	0,00	0,00	0,00
2118 Autres terrains	381 122,54	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	2 238 518,03	0,00	2 902 618,26	2 902 618,26	2 902 618,26
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	218 880,46	0,00	218 398,23	218 398,23	218 398,23
10222 FCTVA	200 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
10226 Taxe d'aménagement	18 880,46	0,00	38 398,23	38 398,23	38 398,23
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00	0,00	46 150,00	46 150,00	46 150,00
Total des recettes financières	223 880,46	0,00	264 548,23	264 548,23	264 548,23
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	2 462 398,49	0,00	3 167 166,49	3 167 166,49	3 167 166,49

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
021	Virement de la section de fonctionnement	2 019 300,00		1 236 710,27	1 236 710,27	1 236 710,27
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	20 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
2131	Bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	3 000,00		0,00	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	2 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	15 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	423 204,54		13 401,17	13 401,17	13 401,17
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	37 000,00		0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	5 082,00		3 401,17	3 401,17	3 401,17
2118	Autres terrains	381 122,54		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des recettes d'ordre		2 462 504,54		1 255 111,44	1 255 111,44	1 255 111,44

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 166 et 16449.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 880 000,00	0,00	0,00	4 200 000,00	4 200 000,00	0,00	4 200 000,00	4 200 000,00
011	Charges à caractère général (3)	990 000,00	0,00	0,00	990 000,00	990 000,00	0,00	990 000,00	990 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 540 000,00	0,00		1 630 000,00	1 630 000,00		1 630 000,00	1 630 000,00
014	Atténuations de produits	55 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	223 200,00	0,00	0,00	243 000,00	243 000,00	0,00	243 000,00	243 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 808 200,00	0,00	0,00	2 928 000,00	2 928 000,00	0,00	2 928 000,00	2 928 000,00
66	Charges financières	25 500,00	0,00		23 289,73	23 289,73		23 289,73	23 289,73
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	2 000,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		32 500,00	0,00	0,00	30 289,73	30 289,73		30 289,73	30 289,73
Total des dépenses réelles		2 840 700,00	0,00	0,00	2 958 289,73	2 958 289,73	0,00	2 958 289,73	2 958 289,73
023	Virement à la section d'investissement	2 019 300,00			1 236 710,27	1 236 710,27		1 236 710,27	1 236 710,27
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	20 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 039 300,00			1 241 710,27	1 241 710,27		1 241 710,27	1 241 710,27

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)		0,00
---------------------------------------	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées		4 200 000,00
---	--	--------------

COMMUNE DE GARGAS (M57) - COMMUNE DE GARGAS - BP - 2025

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE			B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (2)	3 194 605,63	0,00	3 301 631,30	3 301 631,30	3 301 631,30
016	APA	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	140 111,00	0,00	151 130,00	151 130,00	151 130,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	430 397,63	0,00	425 408,30	425 408,30	425 408,30
731	Fiscalité locale	1 737 908,00	0,00	1 764 000,00	1 764 000,00	1 764 000,00
74	Dotations et participations (2)	551 089,00	0,00	544 533,00	544 533,00	544 533,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	310 000,00	0,00	381 560,00	381 560,00	381 560,00
Total des recettes de gestion des services		3 189 505,63	0,00	3 286 631,30	3 286 631,30	3 286 631,30
76	Produits financiers	100,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
77	Produits spécifiques (2)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5 100,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des recettes réelles		3 194 605,63	0,00	3 301 631,30	3 301 631,30	3 301 631,30
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	898 368,70
---------------------------------------	------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 200 000,00
---	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE		B1

Chap./ art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL									
011	Charges à caractère général (4)	4 880 000,00	0,00	0,00	4 200 000,00	4 200 000,00	0,00	4 200 000,00	4 200 000,00
6042	Achats de prestations de services	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60611	Eau et assainissement	20 000,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
60612	Énergie - Électricité	120 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
60621	Combustibles	300,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
60622	Carburants	13 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
60623	Alimentation	110 000,00	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60636	Vêtements de travail	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6064	Fournitures administratives	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	5 000,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
6067	Fournitures scolaires	14 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6068	Autres matières et fournitures	3 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
611	Contrats de prestations de services	38 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
613	Locations	17 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
61521	Entretien terrains	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	80 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
61524	Entretien bois et forêts	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6161	Multirisques	21 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6168	Autres primes d'assurance	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
617	Etudes et recherches	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
618	Divers	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	120 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
625	Déplacements et missions	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	21 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 000,00	0,00		18 500,00	18 500,00	0,00	18 500,00	18 500,00
6282	Frais de gardiennage	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	4 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	15 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6288	Autres services extérieurs	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	39 000,00	0,00		39 600,00	39 600,00	0,00	39 600,00	39 600,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 540 000,00	0,00		1 630 000,00	1 630 000,00		1 630 000,00	1 630 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	16 000,00	0,00		17 000,00	17 000,00		17 000,00	17 000,00
6411	Personnel titulaire	906 000,00	0,00		919 000,00	919 000,00		919 000,00	919 000,00
6413	Personnel non titulaire	127 000,00	0,00		148 000,00	148 000,00		148 000,00	148 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	475 000,00	0,00		525 000,00	525 000,00		525 000,00	525 000,00
6470	Autres charges sociales	11 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
648	Autres charges de personnel	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00

COMMUNE DE GARGAS (M57) - COMMUNE DE GARGAS - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
014	Atténuations de produits	55 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	52 000,00	0,00		62 000,00	62 000,00		62 000,00	62 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	223 200,00	0,00	0,00	243 000,00	243 000,00	0,00	243 000,00	243 000,00
65311	Indemnités de fonction	82 000,00	0,00		82 000,00	82 000,00	0,00	82 000,00	82 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65313	Cotisations de retraite	3 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 200,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
65315	Formation	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
65316	Frais de représentation du maire	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
653171	Compensations pour formation	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6538	Autres organismes	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
65568	Autres contributions	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	75 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
6577	Remises gracieuses	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
65811	Droits d"utilisat" - informatique nuage	25 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
65818	Autres	2 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6583	Pénalités sur marchés	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6584	Amendes fiscales et pénales	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
65888	Autres	5 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 808 200,00	0,00	0,00	2 928 000,00	2 928 000,00	0,00	2 928 000,00	2 928 000,00
66	Charges financières	25 500,00	0,00		23 289,73	23 289,73		23 289,73	23 289,73

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
66111	Intérêts réglés à l'échéance	25 000,00	0,00		22 789,73	22 789,73		22 789,73	22 789,73
6688	Autres	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	2 000,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	2 000,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		32 500,00	0,00	0,00	30 289,73	30 289,73		30 289,73	30 289,73
Total des dépenses réelles		2 840 700,00	0,00	0,00	2 958 289,73	2 958 289,73	0,00	2 958 289,73	2 958 289,73
023	Virement à la section d'investissement	2 019 300,00			1 236 710,27	1 236 710,27		1 236 710,27	1 236 710,27
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	20 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	20 000,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 039 300,00			1 241 710,27	1 241 710,27		1 241 710,27	1 241 710,27

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état L-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

COMMUNE DE GARGAS (M57) - COMMUNE DE GARGAS - BP - 2025

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 194 605,63	0,00	3 301 631,30	3 301 631,30	3 301 631,30
013	Atténuations de charges (3)	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	18 566,55	0,00	19 800,00	19 800,00	19 800,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	1 433,45	0,00	200,00	200,00	200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	140 111,00	0,00	151 130,00	151 130,00	151 130,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	6 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7032	Stationnement et location voie publique	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	111,00	0,00	130,00	130,00	130,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	20 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
7066	Redevances services à caractère social	10 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	80 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	5 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	430 397,63	0,00	425 408,30	425 408,30	425 408,30
73211	Attribution de compensation	272 157,00	0,00	272 157,00	272 157,00	272 157,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	158 240,63	0,00	153 251,30	153 251,30	153 251,30
731	Fiscalité locale	1 737 908,00	0,00	1 764 000,00	1 764 000,00	1 764 000,00
73111	Impôts directs locaux	1 735 508,00	0,00	1 760 966,00	1 760 966,00	1 760 966,00
73118	Autres contributions directes	800,00	0,00	1 034,00	1 034,00	1 034,00
73154	Droits de place	1 600,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
74	Dotations et participations (3)	551 089,00	0,00	544 533,00	544 533,00	544 533,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	393 185,00	0,00	390 000,00	390 000,00	390 000,00
741121	DSR des communes	57 934,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
741127	DNP des communes	13 423,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
742	Dot. aux élus locaux	333,00	0,00	333,00	333,00	333,00
744	FCTVA	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
74718	Autres participations Etat	1 000,00	0,00	637,00	637,00	637,00
7478	Participation Autres organismes	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	29 732,00	0,00	29 881,00	29 881,00	29 881,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	9 682,00	0,00	9 682,00	9 682,00	9 682,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7488	Autres attributions et participations	800,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	310 000,00	0,00	381 560,00	381 560,00	381 560,00
752	Revenus des immeubles	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
75861	Régies dotées seule autonomie financière	0,00	0,00	80 560,00	80 560,00	80 560,00
75888	Autres	10 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des recettes de gestion des services		3 189 505,63	0,00	3 286 631,30	3 286 631,30	3 286 631,30
76	Produits financiers	100,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	9 800,00	9 800,00	9 800,00
7688	Autres	100,00	0,00	200,00	200,00	200,00
77	Produits spécifiques (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 194 605,63	0,00	3 301 631,30	3 301 631,30	3 301 631,30
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

COMMUNE DE GARGAS (M57) - COMMUNE DE GARGAS - BP - 2025

- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 500 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 500 000,00									
40275	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	09/09/2015	2016-03-01	01/12/2016	500 000,00	V		3,600	3,600	EURO	A	P	N	A-1
A291511S	CAISSE D'EPARGNE	17/06/2015	2015-08-28	25/12/2015	1 000 000,00	F		2,100	2,100	EURO	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat									
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00					
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00					
1687 Autres dettes (total)					0,00					
Total général					1 500 000,00					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		889 264,29					68 774,81	22 789,73	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		889 264,29					68 774,81	22 789,73	0,00	0,00
40275	N	0,00	A-1	300 155,89	11,00	V		3,600	19 396,85	10 805,61	0,00	0,00
A291511S	N	0,00	A-1	589 108,40	10,75	F		2,100	49 377,96	11 984,12	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Emprunts et dettes au 01/01/N													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérête perçus (le cas échéant) (17)		
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		889 264,29					68 774,81	22 789,73	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	
IV	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et complabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au litre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces Indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un Indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	889 264,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES.			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME			B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice		Dont	
					Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 669.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)		Délégation du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 €			
	Catégories de biens amortis			
L	ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION D INVESTISSEMENT	2		28/09/2022
L	FRAIS ETUDES RECHERCHE DEVELOP ET FRAIS INSERT NON SUIVIS DE REALIS	5		28/09/2022
L	SUBV EQUIP VERSEES AUTRES	5		28/09/2022
L	SUBV EQUIP VERSEES BIENS IMMOB INSTALL INFRASTRUCT	15		28/09/2022
L	SUBV EQUIP VERSEES BIENS MOB MAT OU ETUDES	5		28/09/2022

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	7 437 377,49	2 462 506,03	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					7 437 377,49	2 462 506,03											51 988,02	118 255,85
GRAND DELTA HABITAT	2014	C	ACQUISITION EN VEFA 6 LOG SUPPLEMENT LES GRIOTTES II EMPRUNT PLS TRAVAUX	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	255 375,00	105 931,63	31,00	A	F		1,760	F		1,760	A-1	EURO	1 877,99	2 523,01
GRAND DELTA HABITAT	2014	C	ACQUISITION EN VEFA 6 LOG SUPPLEMENT LES GRIOTTES II EMPRUNT PLS COMPLEMENT	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	344 465,00	143 761,11	31,00	A	F		1,700	F		1,700	A-1	EURO	2 461,54	3 450,99

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)			En intérêts (8)	En capital
GRAND DELTA HABITAT	2014	C	ACQUISITION EN VEFA 6 LOG SUPPLEMENT LES GRIOTTES II EMPRUNT PLS FONCIER	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	263 322,00	116 292,56	41,00	A	F		1,760	F	1,760	A-1	EURO	2 061,22	1 863,40
GRAND DELTA HABITAT	2023	C	EMPRUNT CDC PLAI 02 LOG RESIDENCE LA COLOMBE CONTRAT 5539110	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	794 516,00	397 258,00	40,00	A	F		2,800	F	2,800	A-1	EURO	11 123,22	5 511,91
OPHLM VILLE D AVIGNON	2011	X Autres	LOGEMENTS SOCIAUX LA CHOQUE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	110 605,00	42 678,26	27,00	A	F		2,050	F	2,050	A-1	EURO	874,90	1 139,71
OPHLM VILLE D AVIGNON	2011	X Autres	LOGEMENTS SOCIAUX LA CHOQUE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	31 072,00	13 567,71	37,00	A	F		2,850	F	2,850	A-1	EURO	386,68	190,05
OPHLM VILLE D AVIGNON	2011	P	LOGEMENTS SOCIAUX LA CHOQUE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	24 369,00	10 273,88	37,00	A	F		2,050	F	2,050	A-1	EURO	210,61	173,06
OPHLM VILLE D AVIGNON	2011	P	LOGEMENTS SOCIAUX LA CHOQUE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	38 511,00	14 859,93	27,00	A	V		2,050	V	2,050	A-1	EURO	304,63	396,83
OPHLM VILLE D AVIGNON	2011	X Autres	LOGEMENTS SOCIAUX LA CHOQUE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	141 029,00	56 443,62	27,00	A	F		2,850	F	2,850	A-1	EURO	1 611,81	1 336,55
OPHLM VILLE D AVIGNON	2011	X Autres	LOGEMENTS SOCIAUX LA CHOQUE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	396 585,00	189 036,74	27,00	A	F		2,850	F	2,850	A-1	EURO	4 532,55	3 758,49
OPHLM VILLE D AVIGNON	2011	X Autres	LOGEMENTS SOCIAUX LA CHOQUE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	56 196,00	24 538,17	37,00	A	F		2,850	F	2,850	A-1	EURO	699,34	343,72
OPHLM VILLE D AVIGNON	2000	C	MAISON DES 3 AGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	694 428,31	12 481,90	1,00	A	F		3,800	F	3,800	A-1	EURO	3 739,17	30 748,38
OPHLM VILLE D AVIGNON	2000	X Autres	MAISON DES 3 AGES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	957 167,32	30 645,59	1,00	A	F		3,800	F	3,800	A-1	EURO	3 726,66	30 645,53
OPHLM VILLE D AVIGNON	2003	C	SAINT DENIS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	229 007,39	53 410,73	13,00	A	V		3,450	V	3,450	A-1	EURO	1 842,67	3 533,69

COMMUNE DE GARGAS (M57) - COMMUNE DE GARGAS - BP - 2025

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)			En intérêts (8)	En capital
OPHLM VILLE D AVIGNON	2003	P	SAINT DENIS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	49 638,47	16 836,28	28,00	A	F		3,450	F		A-1	EURO	577,00	442,57
OPHLM VILLE D AVIGNON	2012	X Autres	ACQUISITION EN VEFA-LES LAVANDINS-PRODUIT PLAÏ	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	864 517,00	351 802,66	30,00	A	F		0,800	F		A-1	EURO	2 814,42	10 422,40
OPHLM VILLE D AVIGNON	2012	X Autres	ACQUISITION EN VEFA-LES LAVANDINS-PRODUIT PLAÏ	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	109 257,00	46 910,81	40,00	A	F		0,800	F		A-1	EURO	375,29	999,76
OPHLM VILLE D AVIGNON	2012	X Autres	ACQUISITION EN VEFA-LES LAVANDINS-PRODUIT PLAÏ FONCIER	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	760 515,00	318 069,56	30,00	A	F		1,600	F		A-1	EURO	5 089,12	8 343,54
OPHLM VILLE D AVIGNON	2012	X Autres	ACQUISITION EN VEFA-LES LAVANDINS-PRODUIT PLUS	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	96 114,00	42 361,02	40,00	A	F		1,600	F		A-1	EURO	677,77	764,21
SA HLM VAUCLUSE LOGEMENT	2013	X Autres	ACQUISITION EN VEFA-LES GRIOTTES-PRODUIT PLUS	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	611 757,00	250 219,97	30,00	A	F		1,600	F		A-1	EURO	4 003,55	6 211,31
SA HLM VAUCLUSE LOGEMENT	2013	X Autres	ACQUISITION EN VEFA-LES GRIOTTES-PRODUIT PLUS	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	274 551,00	119 608,81	40,00	A	F		1,600	F		A-1	EURO	1 913,74	1 980,82
SA HLM VAUCLUSE LOGEMENT	2013	X Autres	ACQUISITION EN VEFA-LES GRIOTTES-PRODUIT PLUS FONCIER	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	233 215,00	92 079,89	30,00	A	F		0,800	F		A-1	EURO	736,64	2 608,30
SA HLM VAUCLUSE LOGEMENT	2013	X Autres	ACQUISITION EN VEFA-LES GRIOTTES-PRODUIT PLAÏ	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	103 165,00	43 437,20	40,00	A	F		0,800	F		A-1	EURO	347,50	967,62
TOTAL GENERAL					7 437 377,49	2 462 506,03										51 988,02	118 255,85

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser) ;

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre ;

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : prefixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage) ;

COMMUNE DE GARGAS (M57) - COMMUNE DE GARGAS - BP - 2025

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	
	IV
	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 153 608,74
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 16 635,13
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 91 564,54
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 261 808,41
Recettes réelles de fonctionnement	II 3 301 631,30
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 7,93

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES			B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					75 687,00
65748	SUBVENTION 2025	ACMB	AMICALE COFF GARGAS	Association	2 000,00
65748	SUBVENTION 2025		AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	Association	700,00
65748	SUBVENTION 2025		AMICALE MEDAILLES MILITAIRES	Association	2 500,00
65748	SUBVENTION 2025		AMICALE PHILATELIQUE DE GARGAS	Association	150,00
65748	SUBVENTION 2025		APATH TOURVILLE COALLIA	Association	300,00
65748	SUBVENTION 2025		ASSOC DES DONNEURS DE VOIX	Association	600,00
65748	SUBVENTION 2025		ASSOC NAT SOUS OFF RES ARMEE DE L AIR	Association	600,00
65748	SUBVENTION 2025		ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE PAYS D APT	Association	150,00
65748	SUBVENTION 2025		BRIDGE CLUB DE GARGAS	Association	150,00
65748	SUBVENTION 2025		COMITE D ENTENTE DES ASSOC PATRIOTIQUES DU PAYS D APT	Association	400,00
65748	SUBVENTION 2025		CLUB DETENTE ET LOISIRS	Association	150,00
65748	SUBVENTION 2025		DANSE SOUS LES ETOILES	Association	500,00
65748	SUBVENTION 2025		DON DU SANG GARGAS	Association	2 000,00
65748	SUBVENTION 2025		GARGAS EN FETE	Association	650,00
65748	SUBVENTION 2025		GARGAS LECTURE LOISIRS	Association	20 000,00
65748	SUBVENTION 2025		GARGAS PHOTO CLUB	Association	2 500,00
65748	SUBVENTION 2025		GYM VITALITE ADULTES GARGAS	Association	350,00
65748	SUBVENTION 2025		HEBERG ACCUEIL EN PAYS D APT	Association	300,00
65748	SUBVENTION 2025		JUDO CLUB DE GARGAS	Association	600,00
65748	SUBVENTION 2025		LE SOUVENIR FRANCAIS	Association	1 800,00
65748	SUBVENTION 2025		LES AMIS DE PERROTET	Association	150,00
65748	SUBVENTION 2025		LES LUTINS DE L AVENT	Association	500,00
65748	SUBVENTION 2025		LES OCRIERS DE GARGAS XIII	Association	800,00
65748	SUBVENTION 2025		LES TRICOTS DU COEUR	Association	4 000,00
65748	SUBVENTION 2025		LES VEILLEES DE GARGAS	Association	700,00
65748	SUBVENTION 2025		TERRITOIRE ET MEMOIRE	Association	11 000,00
65748	SUBVENTION 2025				650,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	SUBVENTION 2025	SUBV. CLASSE TRANSPLANTÉE	OCCE 84 COOP SCOL LES OCRES	Association	6 108,00
65748	SUBVENTION 2025		OCCE 84 COOP SCOL LES SOURCES	Association	5 292,00
65748	SUBVENTION 2025		STE DE CHASSE LA DIANE	Association	1 100,00
65748	SUBVENTION 2025		SOIREES D ETE EN LUBERON	Association	3 000,00
65748	SUBVENTION 2025		SOL NOU PIE	Association	400,00
65748	SUBVENTION 2025		TENNIS CLUB DES OCRES	Association	2 250,00
65748	SUBVENTION 2025		RENCONTRES MUSICALES JEUNES TALENTS EN LUBERON	Association	500,00
65748	SUBVENTION 2025		RESTO DU COEUR	Association	1 500,00
65748	SUBVENTION 2025		DIABETE EN LUBERON	Association	300,00
65748	SUBVENTION 2025		OCCE 84 COOP SCOL LES OCRES	Association	1 037,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	4,00	9,00	7,32	0,49	7,81
Adjoint administratif territorial	C	1,00	2,00	3,00	1,91	0,49	2,40
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	2,00	2,00	4,00	3,41	0,00	3,41
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		17,00	4,00	21,00	17,18	2,23	19,41
Adjoint technique territorial	C	6,00	2,00	8,00	4,36	2,23	6,59
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	3,00	1,00	4,00	3,96	0,00	3,96
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	5,00	1,00	6,00	5,86	0,00	5,86
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maîtrise Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	2,00	4,00	3,78	0,00	3,78
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	1,00	1,00	2,00	1,87	0,00	1,87
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	1,00	1,00	2,00	1,91	0,00	1,91
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Educateur territorial A.P.S. Principal 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Garde champêtre chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		28,00	10,00	38,00	32,28	2,72	35,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES		
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		
		IV
		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	367	0,00	332-8-5°	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMPI : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.
- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Moitié du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins de la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
343-1 : 343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1 : 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

IV

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/04/2000 - MAISON DES 3 AGES	OPHLM VILLE D AVIGNON		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	12 481,90
01/04/2000 - MAISON DES 3 AGES	OPHLM VILLE D AVIGNON		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	30 645,59
01/09/2003 - SAINT DENIS	OPHLM VILLE D AVIGNON		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	65 268,48
01/09/2003 - SAINT DENIS	OPHLM VILLE D AVIGNON		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	26 401,50
09/05/2011 - LOGEMENTS SOCIAUX LA CHOQUE	OPHLM VILLE D AVIGNON		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	55 195,70
09/05/2011 - LOGEMENTS SOCIAUX LA CHOQUE	OPHLM VILLE D AVIGNON		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	21 782,35
09/05/2011 - LOGEMENTS SOCIAUX LA CHOQUE	OPHLM VILLE D AVIGNON		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	14 629,12
09/05/2011 - LOGEMENTS SOCIAUX LA CHOQUE	OPHLM VILLE D AVIGNON		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	19 250,82
09/05/2011 - LOGEMENTS SOCIAUX LA CHOQUE	OPHLM VILLE D AVIGNON		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	80 106,75
09/05/2011 - LOGEMENTS SOCIAUX LA CHOQUE	OPHLM VILLE D AVIGNON		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	225 713,82
09/05/2011 - LOGEMENTS SOCIAUX LA CHOQUE	OPHLM VILLE D AVIGNON		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGN	39 351,04
19/12/2012 - ACQUISITION EN VEFA-LES LAVANDINS-PRODUIT PLAI	OPHLM VILLE D AVIGNON		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	394 290,25
19/12/2012 - ACQUISITION EN VEFA-LES LAVANDINS-PRODUIT PLAI FONCIER	OPHLM VILLE D AVIGNON		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	54 626,70
19/12/2012 - ACQUISITION EN VEFA-LES LAVANDINS-PRODUIT PLUS	OPHLM VILLE D AVIGNON		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	397 890,82
19/12/2012 - ACQUISITION EN VEFA-LES LAVANDINS-PRODUIT PLUS FONCIER	OPHLM VILLE D AVIGNON		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	57 001,64
01/02/2013 - ACQUISITION EN VEFA-LES GRIOTTES-PRODUIT PLUS	SA HLM VAUCLUSE LOGEMENT		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	319 736,27

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
01/02/2013 - ACQUISITION EN VEFA-LES GRIOTTES-PRODUIT PLUS FONCIER	SA HLM VAUCLUSE LOGEMENT		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	161 009,87
01/02/2013 - ACQUISITION EN VEFA-LES GRIOTTES-PRODUIT PLAI	SA HLM VAUCLUSE LOGEMENT		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	103 215,39
01/02/2013 - ACQUISITION EN VEFA-LES GRIOTTES-PRODUIT PLAI FONCIER	SA HLM VAUCLUSE LOGEMENT		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	50 591,51
29/01/2014 - ACQUISITION EN VEFA 6 LOG SUPPLEMENT LES GRIOTTES II EMPRUNT PLS TRAVAUX	GRAND DELTA HABITAT		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	136 509,52
29/01/2014 - ACQUISITION EN VEFA 6 LOG SUPPLEMENT LES GRIOTTES II EMPRUNT PLS COMPLEMENT	GRAND DELTA HABITAT		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	183 732,36
29/01/2014 - ACQUISITION EN VEFA 6 LOG SUPPLEMENT LES GRIOTTES II EMPRUNT PLS FONCIER	GRAND DELTA HABITAT		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	162 223,08
12/12/2023 - EMPRUNT CDC PLAI 02 LOG RESIDENCE LA COLOMBE CONTRAT 5539110	GRAND DELTA HABITAT		CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	654 281,71
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT			B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON		CONTRIBUTION	10 275,00
SYNDICAT MIXTE DE DEF ET VALORISATION FORESTIERE		CONTRIBUTION	1 287,00
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-254 286,03
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 123 436,04	-1 123 436,04
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 123 436,04	-1 377 722,07

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	1 377 722,07	1 377 722,07
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 123 436,04	-1 377 722,07
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	254 286,03	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	68 774,81	68 774,81
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 506 258,50	1 506 258,50
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 437 483,69	1 437 483,69

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		68 774,81	I 68 774,81
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		68 774,81	68 774,81
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	68 774,81	68 774,81
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 506 258,50	III 1 506 258,50
Ressources propres externes de l'année (a)		218 398,23	218 398,23
10222	FCTVA	180 000,00	180 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	38 398,23	38 398,23
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 287 860,27	1 287 860,27
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00	0,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	5 000,00	5 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	46 150,00	46 150,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 236 710,27	1 236 710,27

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV

D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	4 544 000,00	2,10	35,14 0	0,00	1 596 762,00	2,10
TFPNB	93 500,00	-0,86	45,74 0	0,00	42 767,00	-0,86
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	855 300,00	-2,10	10,71	0,00	18 321,00	-2,10
TOTAL	0,00	0,00			1 742 645,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES :

Pour : 18

Contre : 4

Abstentions : 0

Date de convocation : 13/03/2025

Présenté par le Maire, Bruno VIGNE-ULMIER (1),
A GARGAS, le 25/03/2025



Délibéré par l'assemblée délibérante(2), réunie en session ordinaire
A GARGAS, le 25/03/2025
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

002. VIGNE-ULMIER Bruno , Maire	
003. LAURENT Marie-José , Adjointe au Maire	
004. GARCIA Laurent , Adjoint au Maire	
005. ESPANA Valérie , Adjointe au Maire	
006. SIAUD Patrick , Adjoint au Maire	
007. ARMAND Vanessa , Adjointe au Maire	
008. AUBERT Serge , Adjoint au Maire	
009. FAUQUE Michèle , Conseillère Municipale	
010. MANUELIAN Odette , Conseillère Municipale	
011. SARTO Nadine , Conseillère Municipale	
012. MIETZKER Corinne , Conseillère Municipale, déléguée	
013. BERTHEMET Pascal , Conseiller Municipal	
014. DAUMAS Jérôme , Conseiller Municipal, délégué	
015. RONDEL David , Conseiller Municipal	
016. SELLIER Claire , Conseillère Municipale	
017. BAGNIS Benjamin , Conseiller Municipal	
018. BOUXOM Pascal , Conseiller Municipal	
019. CURNIER Marie-Lyne , Conseillère Municipale	
020. ARMANT Thierry , Conseiller Municipal	

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le 01/04/2025

ID : 084-218400471-20250325-DELIB2025032522-DE

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

021. HANET Serge , Conseiller Municipal	
023. ARNICOT Aude , Conseillère Municipale	
024. LONG Robert , Conseiller Municipal	
026. LUC CATHY , Conseillère Municipale	

Certifié exécutoire par le Maire, Bruno VIGNE-ULMIER (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ... , de la Collectivité territoriale unique de ... , de la métropole de ... , du Conseil syndical de

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le 01/04/2025

ID : 084-218400471-20250325-DELIB2025032522-DE